

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport des champs de formation

« Droit, économie, gestion »

« Lettres, langues, sciences humaines et  
sociales » (ALL/SHS)

« Métiers de l'enseignement, de  
l'éducation et de la formation » (MEEF)

« Sciences, technologies, santé »

« Nouvelle-Calédonie »

Présenté par

l'Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Laurence Denooz, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Présentation des champs

Établissement pluridisciplinaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie, l'une des plus petites universités de la République française, ne compte que 3 000 étudiants, encadrés par 18 professeurs des universités et 52 maîtres de conférences<sup>1</sup>. Revendiquant une spécificité, due notamment à sa taille, mais aussi à son insularité et à son éloignement de la métropole, elle se distingue à la fois par son respect du mode de gouvernance et des missions de formation et recherche de toute université française et par ses missions propres à sa région de Nouvelle-Calédonie, elle-même très spécifique, en tant que collectivité ultramarine *sui generis* au statut d'autonomie large. Celle-ci implique notamment des transferts de compétences, parmi lesquels l'enseignement supérieur (article 27 de la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie). L'Université de la Nouvelle-Calédonie doit répondre non seulement aux normes françaises, mais aussi respecter le point 4.1.1. de l'Accord de Nouméa : « L'Université devra répondre aux besoins de formations et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie » et éventuellement se préparer à devenir un établissement calédonien<sup>2</sup>. S'appliquant à répondre à toutes ces exigences, l'Université de la Nouvelle-Calédonie propose quatre champs de formations, dont trois disciplinaires regroupant les domaines disciplinaires académiques traditionnels - *Droit, économie, gestion, Lettres, langues, sciences humaines et sociales* (ALL/SHS) et *Sciences, technologies, santé* (STS) - et un transversal, intitulé *Nouvelle-Calédonie* et spécifiquement régional. S'y ajoute un champ *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Le champ *Droit, économie, gestion* (DEG) offre une formation constituée d'un diplôme universitaire de technologie (DUT) *Gestion des entreprises et des administrations* (GEA) option comptabilité, de deux licences générales (*Droit et Economie et gestion*), d'une licence professionnelle (LP) à deux parcours (*Métiers de la comptabilité et de la gestion*, parcours *Contrôle de gestion* et parcours *Révision comptable*), et d'un master *Droit et management*.

Le champ *Lettres, langues, sciences humaines et sociales* (ALL/SHS) contient quatre mentions de licences académiques : *Lettres* ; *Lettres, langues et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) avec un parcours *Anglais* et un parcours *Langues et cultures océaniques* ; *Histoire* ; *Géographie et aménagement*. S'y ajoute un seul master (*Arts, lettres et civilisations*).

Le champ *Sciences, technologies, santé* (STS) propose une *Première année commune aux études de santé* (PACES)<sup>3</sup>, quatre mentions de licences (*Mathématiques*, avec parcours *Mathématiques* et *Mathématiques-Physique* ; *Physique, chimie, Sciences pour l'ingénieur* (SPI), avec un parcours *Informatique* et un parcours *Métallurgie et génie des procédés*, *Sciences de la vie et de la terre* (SVT), déclinée en trois parcours) et une seule mention de master (*Sciences pour l'environnement*), auxquelles s'ajoutent des formations hors cycle Licence-Master-Doctorat (LMD) : trois diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Géosciences appliquées (mines, eau, environnement)* ; DEUST *Métiers de la forme* ; DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles*) et des diplômes d'université (DU) à la demande.

Le champ *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) propose une *Licence pluridisciplinaire métiers de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré* et le master MEEF.

Par son implantation insulaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie s'est donné l'objectif de proposer des formations de proximité répondant aux attentes sociétales et économiques du territoire. Le champ *Nouvelle-Calédonie* a vocation à coordonner, entre des mentions intégrées aux autres champs, les actions spécifiquement orientées vers le territoire océanique et pacifique.

En raison d'un sous-encadrement important et d'une déperdition nette d'étudiants entre le premier et le second degrés, plusieurs formations ont dû fermer en cours de contrat. Néanmoins, si la fermeture de la licence professionnelle *Commerce, achat, logistique* et du parcours d'excellence de la licence *Economie et gestion* ont rendu l'offre du champ DEG fluctuante et soumise aux aléas, force est de reconnaître que l'offre de formation de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est en constante évolution : l'ouverture de plusieurs masters en 2015 (*Droit et management, Sciences pour l'environnement*), venant compléter l'offre du master *Arts, lettres et civilisations* et du master MEEF, et du DUT GEA tente de répondre aux besoins des étudiants calédoniens désireux d'une poursuite d'études en local et de rééquilibrer la répartition entre licences et masters.

1 Voir « Rapport d'autoévaluation. Politique de formation de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ».

2 Voir « Rapport d'autoévaluation. Politique de formation de l'Université de la Nouvelle-Calédonie », p. 2.

3 L'avis sur cette formation n'est pas inclus dans la synthèse de l'évaluation des formations du champ, mais joint en fin de document.

## Synthèse de l'évaluation de formations du champ

L'offre de formation se compose de mentions bien structurées, selon le principe de la spécialisation progressive, et caractérisées par la cohérence du cursus et la progressivité dans l'acquisition des connaissances et des compétences, ainsi que par l'intérêt pour la spécificité calédonienne. Globalement, la qualité de l'offre de formation de l'ensemble des champs de l'Université de la Nouvelle-Calédonie est satisfaisante et en adéquation avec les objectifs liés à l'acquisition de connaissances et compétences disciplinaires, transversales et complémentaires. La licence *Histoire* pourrait cependant offrir une formation recentrée sur des enseignements moins axés sur les problématiques locales et régionales. De même, les deux parcours *Anglais* et *Langues et cultures océaniques* de la licence LLCER – différents dans leur conception, tant dans la structuration que dans la réflexion sur les objectifs, le premier étant hypergénéraliste et le second hyperspécialisé – pourraient faire l'objet d'une réflexion en vue d'une homogénéisation, d'une coordination, d'une harmonisation, voire de la mutualisation de certains enseignements et/ou dispositifs. Plusieurs mentions, tant en licence généraliste ou professionnelle qu'en master, souffrent d'une tubularité excessive et d'un manque d'options qui permettraient une personnalisation de son parcours par l'étudiant. Il est regrettable que le master *Arts, lettres et civilisations* n'ait pas mis en place de passerelles avec le monde de la recherche, ni une politique de stage et d'aide à la professionnalisation, ni de dispositifs d'initiation, d'incitation et d'accompagnement à la recherche. Certaines licences se caractérisent par une très bonne valorisation des compétences spécifiques liées à l'équipe de recherche dont font partie les enseignants-chercheurs. C'est le cas notamment de la licence en langues océaniques où l'articulation avec l'équipe de recherche est très développée et où, subséquemment, la spécialisation apparaît parfois excessive, alors qu'à l'inverse, en licence LLCER anglais, l'intérêt pour les enjeux de la discipline est amoindri, dans les faits, par le choix des thématiques traitées par les enseignants-chercheurs, spécialisés dans un domaine éloigné des études sur le monde anglophone. La formation y est, de ce fait, adossée à une équipe de recherche dont les axes ont peu de rapport direct avec le contenu disciplinaire.

Si la plupart des licences généralistes pourrait développer l'aide à la professionnalisation, par des stages, des unités d'enseignement (UE) orientées vers la connaissance de l'entreprise ou du monde professionnel ou le développement de liens formalisés avec des entreprises du tissu local, plusieurs initiatives louables sont à signaler. Peut-être modèle à généraliser, la licence SVT propose des stages de terrain, des travaux pratiques en laboratoires ou une initiation à la recherche au moyen de stages.

L'éloignement géographique et l'insularité de l'Université de la Nouvelle-Calédonie ont pour conséquence que la plupart des mentions n'ont aucune concurrence sur le territoire, ce qui constitue à la fois un avantage et un handicap. L'isolement a conduit à une « proximation » des formations et à un rapprochement avec le monde professionnel public et privé local. Les formations, en particulier les LP, répondent donc bien aux besoins de la société en proposant notamment des UE orientées vers l'espace océanique ou assurées par des acteurs professionnels, et offrent ainsi aux diplômés des facilités d'insertion. *A contrario*, l'éloignement géographique, doublé de la faiblesse des effectifs des équipes pédagogiques, conduit au risque, pour certaines mentions (notamment les licences *Histoire* et *LLCER anglais*, par exemple), de perdre de vue certaines des exigences disciplinaires métropolitaines, voire européennes.

Dans l'ensemble des formations de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, les équipes pédagogiques – exception faite de celles de la licence *Physique, chimie* et du master *Arts, lettres et civilisations* qui reposent essentiellement sur le responsable de la formation – tentent de compenser la faiblesse de leurs effectifs et le sous-encadrement par un dynamisme et un investissement importants. Si, pour les formations généralistes, les équipes pédagogiques sont clairement très engagées et leur composition diversifiée et équilibrée, avec une concordance claire entre la spécialité des professionnels et les enseignements qu'ils assument, certaines formations professionnalisantes souffrent du manque d'investissement des enseignants-chercheurs et reposent en majorité sur des intervenants extérieurs, vacataires ou professionnels (*Licence pluridisciplinaire métiers de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré*, *LP Métiers de la comptabilité et de la gestion*).

La réflexion sur le positionnement par rapport au milieu socio-économique est inégale. Pour les licences professionnelles, les liens avec le tissu socio-économique local sont clairs et bien définis, au-delà de la participation des acteurs socio-économiques aux enseignements spécifiques ou à l'encadrement des stages professionnalisants. À l'inverse, pour les licences généralistes, elle est souvent trop superficielle. Exception faite des licences des *Métiers de l'enseignement du premier degré* et *Sciences pour l'ingénieur*, la place de la professionnalisation dans la formation est trop faible et la préparation des étudiants incomplète. Dès lors, les licences généralistes pourraient se préoccuper, davantage et de manière plus efficace, de l'objectif de professionnalisation, en généralisant notamment la pratique du stage. Au regard des taux d'insertion à l'issue du M2, la structuration du master *Arts, lettres et civilisations*, seul des masters à avoir été évalué, semble cohérente par rapport à ses objectifs professionnalisants.

Globalement, les équipes pédagogiques témoignent d'une attention marquée pour la provenance et les caractéristiques du public étudiant : le suivi pédagogique est sérieux. Si les instances de l'université expliquent le taux d'échecs et d'abandons par la mise en place du calendrier austral<sup>4</sup>, il apparaît surtout que les dispositifs d'aide à la réussite, bien que solides et adaptés au contexte (en 1<sup>ère</sup> année de licence (L1) de *Mathématiques, Physique, chimie, Sciences pour l'ingénieur* et *Droit* notamment, ou en licence *Économie et gestion* qui propose un parcours progressif), restent assez inefficaces et pourraient être consolidés et élargis à toutes les années de licence. Cette constatation doit être tempérée par le fait que bien que les taux de réussite en L1 soient perfectibles, ils sont cohérents avec la sociologie des entrants. Certains champs (*Droit, économie, gestion* et *Sciences, technologies, santé*) gagneraient à mener une réflexion sur l'opportunité de mettre en place un portail regroupant certaines de leurs formations ou tout autre système (majeure-mineure) permettant de favoriser les réorientations ou de différer le choix définitif d'une formation disciplinaire.

Dans toutes les mentions, et peut-être au niveau de l'université, les outils de pilotage pourraient être systématisés, complétés et améliorés, les instruments actuels manquant d'efficacité. À l'exception notable de la *Licence pluridisciplinaire métiers de l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré* et des licences professionnelles, la plupart des mentions de l'Université de la Nouvelle-Calédonie souffre, à des degrés divers, d'une carence dans la mise en œuvre du conseil de perfectionnement, dont font office les jurys et conseils de département. S'il est indéniable que des réflexions sur les améliorations à apporter aux diplômes existent, elles se font donc sans le regard extérieur du monde socio-économique ni celui des étudiants. Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place par l'Université de la Nouvelle-Calédonie, mais gagnerait à être exploité par toutes les formations. La mise en place de conseils de perfectionnement et une prise en compte plus volontariste d'une démarche d'autoévaluation permettraient de mobiliser certains leviers sur la réussite des étudiants de L1 et amélioreraient le processus de réflexion constante sur les programmes pédagogiques. De même, la majorité des mentions souffre d'un manque flagrant de suivi des diplômés et non-diplômés : la collecte des informations pourrait être mieux organisée et les mentions gagneraient à analyser les résultats d'enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Globalement, à l'exception des licences *Droit* et *Économie et gestion* qui se distinguent par une vingtaine de conventions internationales, la place de l'international dans la formation est limitée. Les mobilités, tant entrantes que sortantes, sont très faibles, notamment en raison d'un trop petit nombre de conventions avec des universités étrangères. Même dans les formations de lettres et de langues et cultures étrangères, qui se veulent caractérisées par l'ouverture sur l'altérité, les échanges internationaux sont très peu, voire pas développés. Dans toutes les mentions, tant de licences que de master, une action pour encourager la mobilité entrante et sortante pourrait être envisagée avec profit. Ainsi, les regrets relatifs au faible nombre des débouchés locaux, exprimés par certaines équipes pédagogiques, notamment celle de la licence de lettres, pourraient être levés par une réflexion sur l'ouverture de débouchés en dehors du territoire et par une ouverture des formations à l'international.

Les formations pourraient développer davantage les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), l'autonomie des étudiants et les pédagogies innovantes : plusieurs licences ont déjà ouvert des chantiers de réflexion (*LLCER, Histoire, Géographie et aménagement*), mais sont parfois freinées dans leur développement par le manque de formalisation de la considération et de la rémunération des cours en ligne, podcasts ou cours en visioconférences, qui permettraient de faire intervenir des spécialistes disciplinaires d'autres institutions universitaires, et ainsi résoudre à la fois, la question du manque d'ouverture à la France métropolitaine et à l'international, et une partie du problème du sous-encadrement enseignant.

#### Points forts :

- Cohérence des cursus et structuration favorable à la progressivité de l'acquisition des connaissances et des compétences.
- Dynamisme et investissement importants des équipes pédagogiques, compensant leur insuffisance numérique.
- Bonne implantation dans le contexte socio-économique local et efficacité des dispositifs de la professionnalisation dans les mentions professionnelles.

<sup>4</sup> Les lycéens passant le baccalauréat en décembre et le premier semestre commençant subséquentement en janvier, de nombreux inscrits quittent la L1 en août pour intégrer des formations de la métropole.

### Points faibles :

- Faiblesse des outils du pilotage : manque de formalisation des conseils de perfectionnement et des dispositifs d'évolution de la formation, manque de suivi des étudiants sortants et de l'insertion professionnelle.
- Insuffisance des liens internationaux.
- Manque d'efficacité des dispositifs de la professionnalisation dans les mentions généralistes, absence du portefeuille de suivi de compétences.

### Recommandations :

- Améliorer les interactions et les concertations entre le pilotage des services centraux et le pilotage de la mention (fiabilisation des données du suivi des diplômés et des étudiants sortants, mise en place généralisée des conseils de perfectionnement et formalisation des processus d'autoévaluation).
- Pour développer, voire simplement maintenir l'offre de formation existante, il est essentiel de renforcer les équipes pédagogiques, actuellement en situation de sous-encadrement flagrant en termes d'enseignants-chercheurs.
- Mieux définir et formaliser les liens avec le tissu socio-économique local favoriserait la professionnalisation et l'insertion professionnelle locale dans les mentions généralistes.
- Développer l'internationalisation et inciter à la mobilité enseignante et étudiante permettraient d'envisager de nouveaux horizons professionnels et de favoriser la poursuite d'études en dehors de la Nouvelle-Calédonie.
- Mieux définir les relations des formations calédoniennes avec les formations métropolitaines et celles des universités anglophones environnantes, permettrait de renforcer l'identité de l'Université et de mettre en évidence l'originalité des formations de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, leur complémentarité avec celles des autres établissements universitaires et ainsi, d'accroître l'attractivité.

## Avis global du comité d'experts

L'Université de la Nouvelle-Calédonie a le souci de présenter des formations à la fois généralistes et ancrées dans le territoire calédonien, avec une coloration culturelle locale et une « ouverture sur le monde océanien et pacifique », qui constitue un véritable atout. Même si l'on peut regretter parfois l'absence de l'appui à la professionnalisation et spécialement du stage ainsi qu'un excès de tubularité, l'offre de formation se distingue globalement par une réelle qualité de la construction pédagogique, par sa clarté, sa lisibilité et son appui sur les centres de recherche.

A l'avenir, l'offre de formation pourrait cependant être fragilisée par le sous-encadrement en termes d'enseignants-chercheurs et par l'insuffisance des outils de pilotage (suivi des étudiants sortants, conseil de perfectionnement, dispositifs d'aide à la réussite et/ou de remise à niveau, accompagnement du projet professionnel, dispositif d'autoévaluation, portefeuille de suivi des compétences, place du numérique), sur la définition desquels il devient urgent de mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs. L'une des faiblesses majeures porte sur le manque d'ambition de la politique d'échanges internationaux.

Tous les champs présentent une structuration de l'offre de formation dont la cohérence repose sur les grands domaines scientifiques, sauf le champ transversal *Nouvelle-Calédonie*. On peut s'interroger sur la définition des périmètres de ce champ, qui regroupe toutes les mentions généralistes de l'offre de formation, à l'exception de la *Première année commune aux études de santé* et des mentions *Mathématiques, Physique, chimie et Sciences pour l'ingénieur*. Il est aussi paradoxal que n'y figurent pas les formations professionnelles (DUT, LP *Métiers de la comptabilité et de la gestion*) ou à vocation professionnalisante (licence *Sciences pour l'ingénieur*, parcours *Métallurgie, énergétique et génie des procédés*), qui auraient pu trouver un intérêt réel à être engagées de manière plus formalisée dans l'environnement et le tissu social calédoniens. À l'inverse, la présence de la *Capacité en Droit* et d'un DU *Addictologie* dans ce champ pose question.

## Avis sur la formation PACES

Initialement ouverte en 2002 et créée en 2009 sous la forme d'une première année commune aux études de santé (PACES), la formation PACES de l'Université de la Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans le système LMD et comporte trois semestres dont le premier, préparatoire, est intitulé « Sciences de la vie » option « Santé ». Il est suivi de deux semestres correspondant au programme de la PACES, lequel est commun avec celui de l'établissement partenaire, l'Université Pierre et Marie Curie (UPMC) avec laquelle l'UNC est conventionnée. A l'issue de cette formation, les étudiants reçus au concours poursuivent leurs études à l'UPMC.

Dans sa construction et la qualité de son contenu, le dossier fourni par l'établissement pour l'évaluation externe, manque de clarté et d'un certain nombre d'indicateurs ; ce qui a rendu l'évaluation délicate.

Malgré ces faiblesses, la formation PACES apparaît globalement bien structurée. En dépit de l'absence d'étudiants de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année et le manque de moyens alloués pour l'aide à la réussite, cette formation a su se doter de dispositifs d'aide à la réussite convaincants, comme l'introduction du semestre préparatoire de licence avant la PACES ou les « colles » organisées pour l'entraînement des étudiants aux épreuves de concours. L'attractivité de la formation nécessiterait la mise en place de dispositifs de suivi des étudiants non seulement « reçus-collés » mais en situation d'échecs afin de disposer d'indicateurs fiables permettant d'améliorer le processus de réorientation. La mise en place d'un véritable conseil de perfectionnement en relation avec l'université associée (UPMC) serait indispensable pour l'amélioration du pilotage et le maintien d'un enseignement de qualité à travers le renforcement des outils pédagogiques innovants déjà existants. Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants devrait être mis en place. Enfin, le système de communication des informations aux étudiants est perfectible.

# Observations de l'établissement



Nouméa, le 27 mai 2016



Le Président de l'Université  
de la Nouvelle-Calédonie

145, avenue James Cook  
BP R4 – 98851 Nouméa cedex  
Tel : (687) 29.02.90  
Fax : (687) 25.48.29

Au Président de l'HCERES

2 rue Albert Einstein

75013 Paris

**Objet : notification des observations de portée générale sur le rapport d'évaluation des champs de formation B2017-EV-9830445S-S3FO170011611-015638-RT**

Veillez trouver ci-joint les réponses aux observations formulées pour les champs « droit, économie, gestion » ; « lettres, langues, sciences humaines et sociales » ; « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » ; « sciences, technologies, santé » ; « Nouvelle-Calédonie »



Gaël LAGADEC



Observations sur le rapport d'évaluation

Champs de formation

Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016

« Droit, économie, gestion »

« Lettres, langues, sciences humaines et sociales »

« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » ;

« Sciences, technologies, santé »

« Nouvelle-Calédonie »

Nom/prénom/qualité et coordonnées du porteur :

Etienne CORNUT

Maître de conférences HDR en droit privé  
Vice-président du Conseil d'administration  
Université de la Nouvelle-Calédonie

Tél. : (+687) 290 003

---

Aucune réponse apportée aux observations formulées par l'HCERES